



Écouter



Conseiller



Gérer



Accompagner



PRO BTP, carrément proche !

RETRAITE PRÉVOYANCE SANTÉ ASSURANCES ÉPARGNE ACTION SOCIALE VACANCES

www.probtp.com



NSP 1184 - V1 - 04/2010 - Crédits photos : D.R. Facolle, Getty Images.

L'ALOMB

Publication de la Fédération CGT
de la Construction, du Bois et de l'Ameublement n° 60
Novembre 2010



La Lutte continue



LA LUTTE CONTINUE ...



Publication de la Fédération CGT
de la Construction du Bois
et de l'Ameublement
263, rue de Paris, case 413
93514 Montreuil Cedex
Internet : www.construction.cgt.fr
Directeur de la Publication :
Philippe CHRISTMANN
Conception - Réalisation :
Michèle BRUNHAUT
Impression : BRUNHAUT
Sainte-Catherine-Les-Arras
tel. - 03 21 51 03 82 - ISSN 1255.6548
Numéro de commission paritaire en cours.



Eric AUBIN

EDITO

La lutte continue !

Mouvement inédit, hors du commun sont les mots qui qualifient la période que nous vivons depuis le début de l'année 2010.

Nous avons d'abord engagé une période de formation qui a permis à de nombreux camarades de la Construction, du Bois et de l'Ameublement de mieux appréhender les questions de la retraite et les enjeux du rendez-vous 2010 annoncé par le Président de la République dès juin 2009 et engagé par le Ministre du Travail (Eric WOERTH) en avril 2010. Cette campagne nous a permis d'engager dès le 23 mars une journée d'action sur la réforme des retraites et de mettre en avant notre logique reposant sur le financement des nouveaux besoins en lien avec la démographie. Nous avons dès lors dit que les mesures d'âges n'étaient pas indispensables.

Depuis cette date, les journées de grève et de manifestations se sont succédées et ont montré une double dynamique. D'abord une montée en puissance de la question unitaire. Nous sommes partis à 5 organisations syndicales en mars pour arriver à 8 en novembre. Ensuite, par l'engagement d'un nombre de plus en plus important de salariés qui ont participé sous différentes formes à la mobilisation. Ce sont plusieurs millions de salariés qui ont voulu apporter leur soutien et participé aux actions en s'appuyant sur un appui massif des français qui à 70 % ont dit qu'ils s'opposaient à la réforme du Gouvernement et à 57 % qu'ils étaient satisfaits de l'action des organisations syndicales.

Où en est-on aujourd'hui ?

La loi a été votée, promulguée, les décrets d'application doivent être publiés prochainement.

Certains, au pouvoir ou dans le patronat, y voient la fin d'un conflit, la fin d'une contestation, la fin d'une période difficile pour eux.

Pour ce qui concerne notre Fédération, nous avons l'intention de poursuivre la mobilisation car les salariés n'ont aucune réponse à leurs revendications. Que ce soit la reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé visant à réparer l'écart d'espérance de vie

entre les salariés, que ce soit le maintien de la retraite à 60 ans pour tous, que ce soit la pérennisation de nos régimes de retraite par répartition solidaire, etc., les salariés vont continuer de payer le coût de la crise économique qui est à l'origine de 66 % des déficits de nos régimes de retraite (selon le COR) et pour laquelle ils ne sont en rien responsables.

La discrétion du Gouvernement et du MEDEF, confirme qu'ils ne sont pas à l'aise et qu'ils mesurent que le mécontentement est toujours là.

Nous entrons dans 2 négociations, une sur les retraites complémentaires qui concerne 28,5 millions de personnes (qui est lourde de conséquences pour le niveau des pensions qui seront servies à terme), l'autre qui porte sur l'indemnisation des demandeurs d'emploi à travers la convention d'assurance chômage.

Ces négociations ne doivent pas se tenir sans l'intervention des salariés, des retraités et des privés d'emploi. Elles sont le pendant de la réforme retraite. Le conflit contre cette réforme a posé des questions qui vont bien au delà de celles des retraites, à savoir les salaires, l'emploi, la pénibilité, les conditions de travail, etc.

Nous pouvons obtenir des succès sur tous ces sujets qui viendront remettre en cause cette mauvaise loi injuste et inefficace.

D'autres rendez-vous ont doré et déjà été actés dans cette loi :

→ **2013** date à laquelle doit s'ouvrir un large débat sur une réforme systémique visant la mise en place d'un régime unique par points.

→ **2018** nouveau rendez-vous sur la retraite car son financement n'est pas assuré au delà.

Déjà au MEDEF ou à l'UMP, on a l'ambition de porter l'âge légal de départ en retraite à 65 ans et 70 ans pour le taux plein. Il est de notre responsabilité de ne pas attendre ces rendez-vous et de nous mobiliser pour de véritables alternatives portées par la CGT qui assureront la pérennité de nos régimes de retraite par répartition avec un haut niveau de pension et une véritable reconnaissance de la pénibilité.

Tous mobilisés pour gagner !



Paris
octobre
novembre
2010

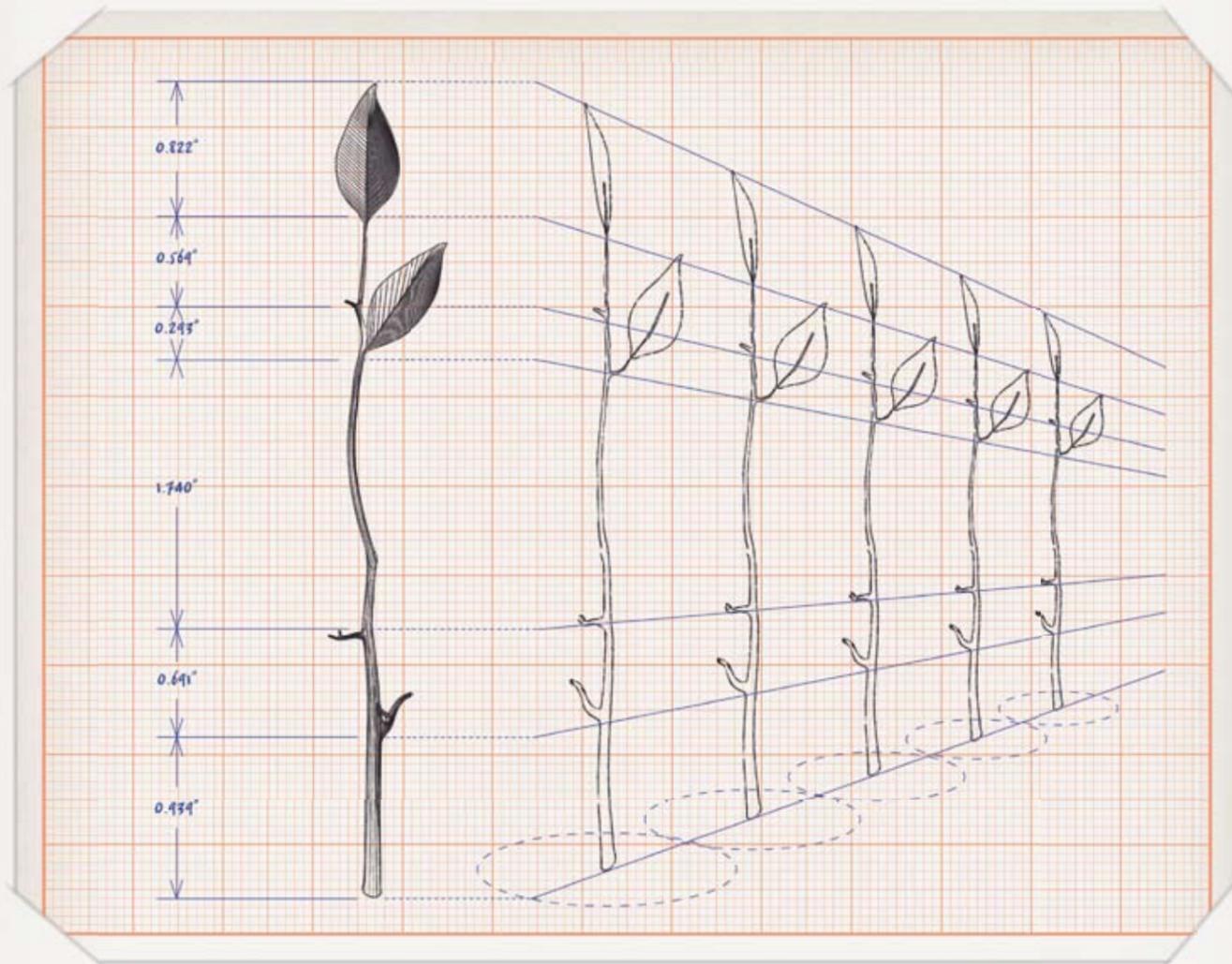
PYLÔNE ÉLECTRIQUE

EAU

PROPRETÉ

ÉNERGIE

TRANSPORT



POUR NOUS, NETTOYER LA FORÊT, C'EST CRÉER DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE LA CHALEUR

VEOLIA ÉNERGIE-DALKIA, leader européen des services énergétiques, construit en France 7 nouvelles centrales de biomasse. Leur but : valoriser 570 000 tonnes de biomasse, principalement issues du bois non exploité par les industries du bois ou laissé en forêt, afin de produire de l'électricité et d'alimenter en chaleur plus de 82 000 foyers. Ainsi, VEOLIA ÉNERGIE-DALKIA contribue à nettoyer la forêt pour favoriser sa croissance. VEOLIA ENVIRONNEMENT apporte de la même façon des réponses inventives dans les domaines de l'eau, de la propreté et des transports.

INVENTER POUR L'ENVIRONNEMENT

VEOLIA
ÉNERGIE

On s'investit pour *la* **cggt**

Nuray KAPLANER,
Granulats Nord Est
Carrières de Pierre
Bleue.



Adhérente depuis quelques années à la CGT, j'ai pu prendre conscience lors des dernières manifestations, quel était exactement le rôle des délégués du personnel ainsi que les efforts qu'ils avaient à déployer pour obtenir une participation massive des salariés. Les échanges et les débats lors de ces rassemblements ont déclenché en moi l'envie de prendre des responsabilités militantes lors des prochaines élections professionnelles. Mes collègues de la CGT n'y voient pas d'objection, bien au contraire, ils pensent que c'est l'évolution normale de tout adhérent d'avoir un jour ou l'autre à s'engager dans la représentation du personnel. Mon inquiétude à ce jour est de ne pas être à la hauteur mais mes collègues m'ont affirmé qu'ils me soutiendraient et que je bénéficierai de formations pour mener à bien ce mandat.

Témoignages ...
propos recueillis par
Bruno CORNET

Gaetan BOUREAU,
EUROVIA Champagne-Ardennes.



J'ai choisi d'adhérer à la CGT, car pour moi, c'est la mouvance syndicale la plus représentative et parce que je rejoins son point de vue concernant les différents problèmes actuels. Dans l'entreprise, je pense que le syndicat représente un atout majeur pour les salariés, aussi bien au niveau du Code du Travail que pour les négociations. J'ai pu au cours des rassemblements de ces derniers temps, être accueilli et renseigné par des camarades sur les revendications. Mais ce qui fait la force majeure d'un syndicat c'est avant tout l'unité qui réunit les militants à faire bloc contre les inégalités et de pouvoir engager des actions visibles et ayant un impact dans les décisions. Outre les bulletins d'informations importants sur les actions du syndicat, la communication est vraiment présente. Notamment auprès des délégués qui relaient les différents documents : bulletins d'infos, assemblées, appels, etc. Si j'ai choisi de m'investir c'est surtout pour qu'au sein d'une entreprise, la défense des salariés face aux injustices et le respect des accords salariaux soient appliqués.

Nicolas THOMAS,
SPIE Nucléaire.



La CGT m'a fait un appel du pied suite à un différent avec un de mes supérieurs hiérarchiques. Je suis jeune, il y a un réel besoin de renouvellement militant, c'est pourquoi j'ai été rapidement encouragé à devenir délégué, ce qui me plaît bien. Mes différentes expériences me permettent de m'investir dans mon entreprise grâce à mon mandat DP. Aider et défendre mes collègues est devenu une priorité. Mon handicap (problème de surdité) me permet d'avoir une autre vue auprès du CHSCT où j'exerce depuis peu le poste de RS. J'apporte une réelle culture sécurité et j'attache une grande importance aux conditions de travail de chacun. J'ai également pris contact il y a peu avec l'USCBA 69 afin de m'investir encore plus dans mon département (j'y représente le syndicat SPIE Nucléaire). Je viens de mettre à profit mon expérience, certes limitée en informatique, pour mettre en ligne le nouveau site de l'USCBA 69. Les camarades de la CGT m'encouragent à m'engager encore plus, ce que je fais sans rechigner. Je viens de passer une fin d'été très mouvementée à cause de la réforme des retraites. Je me suis retrouvé avec des jeunes, des retraités, des personnes un peu plus impliquées que moi dans le syndicat sur des piquets de grève. Tous m'ont donné envie de me battre, de les défendre et de les soutenir, c'est pourquoi mon investissement sera à présent encore plus fort.



Le ciment vendu comme un produit de luxe !

« Le Groupe LAFARGE, c'est 16 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans le monde. Depuis plusieurs années, LAFARGE Ciments développe en France une rentabilité supérieure à 30%. Même en temps de crise cette valeur est maintenue à des sommets. Pour comparaison l'industrie automobile française affiche des rentabilités autour des 4 à 5%. Cela veut dire que la société LAFARGE Ciments dégage des marges comparables à des parfumeurs ou des joailliers. Le ciment est vendu comme un produit de luxe ».

La démocratie est par définition le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Depuis plusieurs mois ce n'est pas moins de 75% de la population qui est contre la réforme des retraites. Pourtant les dirigeants de notre pays imposent une politique ploutocratique (gouvernement exercé par les plus riches) sur ce dossier et valident de ce fait la volonté du MEDEF.

C'est pourquoi, après des participations nombreuses depuis plusieurs mois dans les cortèges de manifestations, l'Union Nationale CGT LAFARGE a décidé d'intensifier ses actions en bloquant huit sites cimentiers sur quatre jours durant. De nombreuses Assemblées Générales se sont tenues pour expliquer la corrélation existante entre le Patronat et le Gouvernement sur le dossier des retraites.

Les deux principaux arguments de l'Etat étant ceux de la démographie et du déficit, nous avons démontré très simplement qu'il n'y avait pas de fatalité, que l'endettement notamment résulte de choix politiques.

la DRH LAFARGE Ciments

a accepté d'ouvrir des négociations sur la pénibilité avant la fin du premier trimestre 2011...



Sur l'aspect démographique, le Gouvernement dit que nous vivons plus longtemps, qu'il y a de plus en plus de retraités pour de moins en moins d'actifs et qu'il est donc naturel de travailler plus longtemps. A cela nous répondons par deux éléments. Le premier étant jusqu'à quel âge un retraité profite de sa retraite en bonne santé ? 64 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes (59 ans pour un ouvrier et 69 ans pour un cadre).

Le deuxième élément c'est la productivité. Un actif de 2010 dégage cinq fois plus de valeur ajoutée que son prédécesseur d'il y a cinquante ans ; ce qui veut dire qu'un salarié d'aujourd'hui est en capacité de financer beaucoup plus de retraites que celui de 1960, ce qui règle mécaniquement le déficit des caisses de retraites et qui démonte l'argument démographique du Gouvernement. Sauf que tout ne se passe pas aussi naturellement car l'Etat fait un battage médiatique et alerte tout le pays en disant qu'il faut revenir à l'équilibre et qu'il faut réformer. Pourtant la France est un pays riche, sa richesse nationale a doublé ces vingt dernières années et elle va encore doubler d'ici à 2050 selon les sources de l'INSEE.

Ce que ne disent pas nos dirigeants c'est que la rémunération du travail (salaires + cotisations) a progressé moins vite que la richesse nationale et que ces trente dernières années 10% de la richesse produite a été transférée de la rémunération du travail vers les profits. Cela correspond à 200 milliards d'euros, ce qui représente huit fois le déficit de la caisse nationale d'assurance vieillesse.

Ainsi en limitant la progression des salaires, on limite les cotisations qui alimentent les caisses de retraites et on crée du déficit. C'est donc à cause de ce transfert de richesse orchestré depuis plusieurs années par le patronat que les caisses se vident.

Voilà en résumé l'argumentation que nous avons développée lors des Assemblées Générales.

Il est important de dire que seule la CGT chez LAFARGE Ciments est montée d'un cran dans l'action et que nous n'avons pas eu le soutien des autres organisations syndicales. Pourtant nous sommes face à la mise en danger de notre démocratie et au baffouement de nos acquis sociaux. C'est donc une réponse à la hauteur du respect que nous devons à nos ascendants et à nos descendants. Nous sommes dans un Pouvoir de radicalisation qui s'intensifie et il est de notre responsabilité de répondre avec réactivité et fermeté.

Ces efforts n'ont pas été vains car c'est par notre détermination sur les piquets de grève que la DRH LAFARGE Ciments a accepté d'ouvrir des négociations sur la pénibilité avant la fin du premier trimestre 2011. C'est une ouverture qui doit permettre à tous les salariés d'échanger avec les représentants du personnel dans tous les établissements afin d'établir un état des lieux à ce sujet.

Toutes les informations seront traitées et répertoriées pour mettre en forme un cahier de revendications sur la pénibilité. La CGT s'engage à être force de propositions.

L'Union Nationale CGT LAFARGE a pris ses responsabilités et remercie aujourd'hui tous les camarades grévistes syndiqués ou pas qui ont eu le courage de participer aux actions et d'affronter pendant de très longues journées les pressions internes et externes à leurs sites.

Toutes les informations seront traitées et répertoriées pour mettre en forme un cahier de revendications sur la pénibilité. La CGT s'engage à être force de propositions.

Toutes les informations seront traitées et répertoriées pour mettre en forme un cahier de revendications sur la pénibilité. La CGT s'engage à être force de propositions.

Sylvain MORENO

Ne touchez pas à nos retraites !

Frédéric MAU

Tel était, et demeure encore, notre leitmotiv face à l'oligarchie, élue démocratiquement par 52% des 40% de français votants, lors des présidentielles de 2007.

En l'état et à ce jour, le sentiment général relayé par la presse se résumerait à une bataille perdue par les organisations syndicales de ce pays. A noter l'empressement de la part du MEDEF et du Gouvernement de ne pas s'esclaffer sur une quelconque victoire et de passer directement à la mise en avant du remaniement ministériel.

Et pour cause : la pression idéologique sur l'évidence et la nécessité du financement lié à la démographie n'a pas fonctionné. Les injustices, subies par la France d'en bas au profit d'une minorité qui ne cesse de s'enrichir, ont fait les gros titres pendant des semaines. La pénibilité portée par des milliers de manifestants est mise en avant par l'opinion publique. La CGT, par ses propositions, relayée par des millions de salariés a fait la démonstration qu'une autre réforme est possible et nécessaire.



Dans les discussions, nous leur avons signifié nos revendications :

→ maintien de l'âge du départ à la retraite à 60 ans, 55 ans pour les métiers pénibles ;

→ augmentation des salaires ;

→ amélioration des conditions de travail en lien avec l'exposition des salariés aux produits chimiques, ... ;

→ paiement des heures supplémentaires tous les mois.

La mobilisation étant importante, le ton était donné. La direction régionale EUROVIA BRETAGNE a cédé : le 9 novembre 2010, nous avons obtenu le paiement de 50% des heures supplémentaires effectuées, tous les mois, à partir de Mars 2011. Ce qui revient quasiment à tout nous payer. Cette avancée est loin d'être anodine car elle porte un sérieux coup de canif à l'accord de branche national de 2002, sur l'annualisation du temps de travail dans les Travaux Publics encore impensable il y a quelques semaines.

L'action collective a cette fâcheuse habitude d'évacuer l'ensemble des peurs ; peur de la chaîne de commandement, peur du Dieu Chômage, peur du lendemain ...

Nous, nous ne croyons qu'en nous, ne comptons que sur nous, et gare à l'impudent capitaliste, car nous sommes LEGION !

Nous ne lâcherons rien, la lutte continue !

En BRETAGNE, comme dans la plupart des régions, il y avait bien longtemps que nous n'avions pu observer autant de compagnons de notre Fédération dans la lutte. Et pas seulement en manifestation, mais également avec des centrales d'enrobés en grève, des carrières, des chantiers bloqués, des salariés de PME, des cadres ... Une réappropriation des réflexes de luttes, que l'on croyait en déclin. Ô bien sûr, ce n'était pas la révolution, mais tout de même, des ouvriers qui osaient apostropher des patrons, lors des Assemblées Générales, sur la valeur du travail, sur le pacte social et de l'intérêt de moins en moins probant de venir s'esquinter la santé sur les chantiers, et ce tout au long d'une vie.

Dans ce contexte, et grâce à cette mobilisation pressante, des directions ont souhaité s'entretenir avec la CGT.



Manifestations

Le Havre

De 26 000 manifestants le 23 mars 2010 à 104 500 le 7 septembre 2010, il n'y a pas photo !!!!! Entre 200 jusqu'à 700 grévistes de la Construction dans les manifs ...

La Construction Bois et Ameublement USCBA 76 en action avec les UL du Havre et d'Harfleur :

- Blocage de l'entrée du Havre
- Opération péage gratuit du Pont de Tancarville
- Occupation de la gare du Havre
- Plusieurs blocages de la zone industrielle

LAFARGE, SPIE, CEGELEC, VINCI, ETDE, FORCLUM, TRAVISOL PONTICELLI



Seine-Maritime
(76)



Ile-de-France
(92)



Gennevilliers

Manifestations, grève et blocage ...

- SCHVAB Genevilliers (92)
- Blocage le 2 novembre 2010
- Manifestations à Paris, grève et blocage de SCHVAB Gennevilliers contre les licenciements et la répression anti-syndicale. (illustration d'une des multiples actions menées en Ile-de-France et sur le plan national ...)

Cherbourg

Manche
(50)



Lyon

En Rhône-Alpes, la manifestation du 7 septembre naquit sous des trombes d'eau pour continuer en déferlante contre la politique de Sarkozy ...

➤ Pourtant, les militants de la Construction, du Bois et de l'Ameublement ont participé, lutté, revendiqué avec les camarades de l'interpro. Nous n'avons pas réussi tout ce que nous voulions faire, mais nous avons essayé ! Vaut acte n'est pas vain. La lutte paiera, rien n'est fini. C'est en luttant que nous satisferons nos revendications !



Rhône-Alpes
(69)

la
cgt

Perpignan

Pyrénées
Orientales
(66)



Nord
Pas-de-Calais
(59-62)

Lille

Manifestations dans le Nord : entre 30 000 et 33 000 manifestants ...

- Les salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement ont su s'emparer de la revendication sur la réforme des retraites. Ils ont su montrer leur détermination grandissante au fil des actions menées sur le Département du Nord.
- Des actions en collaboration avec l'Interpro ont été développées en parallèle et ont amplifié la contestation envers cette loi injuste.

Leader du Conseil, de l'Expertise
et de l'Accompagnement
des CE et CHSCT



SECAFI

- > Assistance dans le cadre légal
- > Diagnostic et conseil en matière économique, sociale et financière
- > Conseil, expertise et prévention pour la qualité de vie au travail



ADEXI

- > Expertise comptable au service de l'économie sociale
- > Budget des CE et activités socio-culturelles



au service
du CE
.com

- > Formation des élus
- > Assistance téléphonique au quotidien et information juridique
- > Audit des activités socio-culturelles

● ● ● Un réseau national,
gage de réactivité et de proximité
Des spécialistes sectoriels



Groupe ALPHA
20, rue Martin-Bernard
75647 Paris cedex 13
Tél. 01 53 62 70 00

www.groupe-alpha.com

Région AUVERGNE ...

... une mobilisation importante

René DE FROMENT

Au total, on peut estimer à plus de 2 000, sur la région Auvergne, le nombre de salariés de nos professions qui se sont mobilisés durant ces quatre mois d'action.



→ **Dans l'Allier**, les salariés de CEGELEC, SOGEB Mazet et même d'une entreprise où il n'y avait pas d'organisation syndicale se sont mobilisés massivement. Cela devrait se concrétiser par la création d'une nouvelle base CGT et des élections de délégués.

→ **A Brioude**, les salariés de chez CHEVALIER AUBRILAM, CAROFRANCE ont participé aux actions de blocage. Il y avait encore 100 salariés de la Construction dans la rue le samedi 6 novembre 2010.

→ **Dans le Puy De Dôme**, nous avons répertorié près de 1 000 salariés mobilisés pour la seule journée du 24 juin avec notamment la moitié des 600 salariés de ROCKWOOL en grève à Saint Eloi, des salariés d'une trentaine d'entreprises clermontoises ont débrayé et participé à la manifestation ...

→ **Dans le Cantal**, le mouvement de grève a été suivi dans l'entreprise du bois LAFA, les salariés de PYRAM et chez BAR ont aussi participé à des manifs.

→ **A Clermont**, le 13 octobre le mouvement s'est poursuivi après la grosse journée du 12, la grève était votée sur le chantier de Sainte Marie (avec 40 salariés de SOBEA et DUMEZ, c'est le plus gros chantier de Clermont). Les grévistes sont allés sur d'autres chantiers qui ont débrayé à leur tour : EIFFAGE Construction, DUMEZ, CHANDEZE ... Le mercredi 13 Octobre au soir, il y avait 8 chantiers en grève à Clermont-Ferrand et 150 à 200 grévistes de la Construction. Malheureusement alors que la grève était à nouveau votée le lendemain, quelques ouvriers reprenaient malgré tout le travail entraînant les autres et cassant le mouvement.

→ **En Haute Loire**, c'est 300 salariés de la construction qui se sont mobilisés régulièrement, principalement des entreprises EGEV et SANTERNE (VINCI), GAGNE, CHEVALIER, BIG MAT...



la journée du 18 octobre 2010

LENS

NON

le mouvement ne s'essoufle pas !



David BLOCKLET

Comment faire apprécier notre détermination à aboutir à une retraite dès 55 ans pour les métiers pénibles, de garder la retraite à 60 ans et à taux plein ... si ce n'est au plus proche des salariés, sur les lieux de travail !!!

Afin de faire prendre conscience aux salariés de l'utilité et de l'importance de la grève pour faire reculer le Gouvernement et le Patronat, notre Fédération, en partenariat avec les relais fédéraux du Nord et du Pas-de-Calais, avait décidé d'investir le chantier du Louvres à Lens le 18 octobre 2010.

Dès le premier jour, les salariés de ce chantier nous ont rejoint naturellement, comprenant les enjeux et la nécessité de s'inscrire dans un processus de lutte.

La population, les commerçants, les lycéens, les militants du Nord et du Pas-de-Calais ont fortement soutenu ce piquet de grève qui s'est maintenu durant 4 jours.

L'absence d'appui politique (*aucun élu socialiste, y compris le maire n'a mis un pied sur le chantier, pour ne serait-ce que discuter avec nous !*), les pressions exercées par la direction du chantier, le dispositif répressif mené par la police, ont contraint les salariés à reprendre le boulot.

Toutefois, des résultats positifs ont pu être obtenus comme par exemple le paiement des 3 jours de grève, et des nouvelles adhésions ont été faites. Afin de soutenir, et de ne pas laisser tomber ces salariés, un bureau syndical fut mis en place la semaine suivante, pour y tenir une conférence de presse, mais surtout dans le but d'y revenir tout les quinze jours pour informer les employés, distribuer des tracts, et tenter de faire avancer notre tryptique revendicatif :

Emploi
Salaire
Retraite

En matière d'emploi, que devons nous penser d'un Conseil Régional, qui a mis en place une « convention pour la lutte contre le travail illégal pour le bien être des travailleurs du chantier du Louvre-Lens » ? Cela, sans la concertation des organisations syndicales. Il est question à travers cette convention, de donner sa chance à la population locale en difficulté d'insertion. Pour autant, des sous-traitants polonais y sont employés.

En effet, nous ne pouvons oublier, que les salariés, notamment ceux de la Construction du Bois et de l'Ameublement subissent de pleins fouets la réforme des retraites et notamment sur la pénibilité qui n'est pas reconnu par le gouvernement au travers de ce texte injuste. Pour preuve le vécu des salariés qui disent pour plus d'un tiers d'entre eux qu'ils souffrent au travail

Nous ne pouvons oublier que dans nos secteurs d'activités le SMIC est bien souvent la règle, qu'au bout de 10 ans, la moyenne des salaires et de 1 250 € pour un salarié hautement qualifié ...

C'est pourquoi, même si aujourd'hui la loi est promulguée, nous ne pouvons nullement considérer que nos actions ont été vaines, nous nous devons de continuer nos initiatives.

La lutte continue !

Les salariés de la branche BOIS AMEUBLEMENT ont eux aussi compris l'importance de la bataille contre cette réforme des retraites.

Les principales actions menées dans cette branche se sont effectuées sous forme de débrayage ou grève tournante.

En l'absence de relais fédéraux dans certains départements, nombres de syndicats se sont impliqués dans des initiatives de l'inter-pro :

- **Blocage** de zones industrielles en Charente avec les camarades de chez FIMK (*Ameublement*) ;
- **Opération escargot** en Charente sur autoroute avec les camarades de chez DESTAMPES (*Scierie*) ;
- **Débrayage** de plusieurs heures avec départ en bus aux manifestations chez HILLROM (*Ameublement*) dans le Morbihan.
- **Nombreux débrayages** chez OXXO (*Menuiserie*) en Saône et Loire ;
- **Grèves** de plusieurs jours chez MVM (*Ameublement*) dans les Vosges ;
- **Débrayage** à répétitions chez VALCO et SYMPA en Champagne-Ardennes ; etc.



Lens
Chantier du Louvre
18 octobre
2010

Force est de constater que les salariés de la Branche BOIS-AMEUBLEMENT ont assimilé le fait que le financement solidaire des retraites ne pouvait réellement se faire sans une véritable relance de l'emploi et une revalorisation des salaires. Par conséquent, ils ont toujours mis en avant nos revendications sur l'Emploi, les Salaires et les Retraites. D'autant plus que l'avenir de la filière BOIS en France est plus qu'incertain. Il suffit d'analyser les conséquences de la disparition de bons nombres d'entreprises du secteur depuis quelques années. Il appartient donc à tous les militants, les élus de cette branche de continuer à provoquer des assemblées dans les entreprises afin de pérenniser les actions et de continuer à se battre pour sauver nos emplois et nos retraites.





Joël ELLEN

MARSEILLE

la journée du 26 octobre 2010

Le chantier de l'Hôpital Ambroise Paré fait par VINCI a été choisi par les syndicats de la Construction des Bouches-du-Rhône pour revendiquer haut et fort des augmentations de salaires, des emplois stables, et la retraite à 60 ans pour tous et 55 ans pour les métiers pénibles.

Salaire

Le salaire c'est la seule garantie du pouvoir d'achat, c'est le « *prix de vente* » de la qualification, du savoir faire que peut exiger un salarié.

Les primes d'intéressements, de participations aux bénéfices, ne sont pas des salaires mais des artifices qui servent à mener une autre politique de rémunération, avec pour objectif de payer les salariés par rapport à un résultat imposé par les actionnaires.

Le SMIC et les grilles de salaires conventionnelles sont les seuls remparts à la garantie d'un salaire et d'un pouvoir d'achat.

Emploi

Diviser pour mieux régner c'est la politique des directions d'entreprises qui par des artifices font travailler des salariés qui ne sont pas égaux en droit.

Cela passe de l'emploi précaire (*intérimaires, sous-traitant*) au travail illégal.

Se battre pour l'emploi stable, refuser l'emploi précaire en les transformant en CDI, régulariser les travailleurs sans papiers qui travaillent, c'est garantir son emploi, c'est garantir son salaire, c'est garantir les mêmes droits individuels et collectifs.

Retraite

Si la loi est appliquée plus personne n'aura droit à la retraite à taux plein à 60 ans ni plus tard, car peu de travailleurs auront la santé physique pour aller au-delà.

Aujourd'hui, nous voyons beaucoup de travailleurs qui partent en inaptitude, usés par le travail, et finissent leur carrière à Pôle Emploi ce qui les pénalise par la suite pour le calcul de leur retraite.

Les jeunes d'aujourd'hui seront les anciens de demain, ils ont donc intérêt à s'occuper de leur avenir, la retraite est conditionnée au contrat de travail.

L'exigence du départ à la retraite à 60 ans et 55 ans pour les travaux pénibles n'est que justice et équité sociale.

Le 23 novembre 2010, l'action continue ! nous exigerons ce jour là devant les chambres patronales du BTP l'ouverture de véritables négociations.



Le 26 octobre, 400 salariés des entreprises CEGELEC - SPIE TRAVAUX DU MIDI CAMPENON BERNARD EIFFAGE CONSTRUCTION, étaient en grève.



Marseille 19 octobre 2010

Chez SPIE PACA :

Les salariés de Nice et Toulon ont fait le choix de quitter FO et d'adhérer à la CGT sur des bases syndicales saines, et de s'investir immédiatement.

Les 21 nouvelles adhésions et le résultat aux élections des DP sont encourageants pour des succès revendicatifs à venir.





Pascal PARAPPEL

la
cgt

TOULOUSE

dans la bataille
pour gagner
la retraite à
60 ans et 55 ans
pour nos métiers
pénibles !



Depuis le 24 juin, un grand nombre de militants de la Construction, du Bois et de l'Ameublement ont été en lutte pour la défense de la retraite à 60 ans.

Après les grèves et manifestations de septembre et d'octobre, la lutte doit continuer.

Certes, cela fait plusieurs mois que nous sommes engagés dans ce bras de fer avec le Gouvernement et le MEDEF ; et nous ne devons pas lâcher !

Les militants l'ont compris, la mobilisation des camarades de l'USCBA est significative.

Nous avons parfois atteint les 300 participants lors de certaines manifestations citées ci-dessus, c'est du jamais vu, tout au moins depuis 10 ans.

Mais nous aurions sans doute pu faire mieux ! En Haute-Garonne, dans notre secteur il y a environ 15 000 salariés ; veulent-ils travailler jusqu'à 62 ans, je ne le crois pas ; font-ils parti des 70% des citoyens qui soutiennent notre action, je le pense.

Alors continuons d'aller à leur rencontre pour débattre, il n'est pas trop tard pour les mobiliser !

Devant l'acharnement du gouvernement à ne pas nous entendre, nous avons décidé des actions de blocage de l'économie.

Dans ce sens, les camarades de l'USCBA ont participé à diverses actions décidées en assemblée générale :

→ **Le 13 octobre :** blocage de l'usine BONNA SABLA à LES-PINASSE, puis distribution de tract à l'entrée du chantier du Cancéropole.

→ **Le 14 octobre :** blocage de l'incinérateur du Mirail (SETMI) avec l'aide des camarades de FREESCALE.

→ **Le 19 octobre :** le Syndicat local a organisé à nouveau une distribution de tracts au Cancéropole.

→ **Pendant une semaine :** les camarades des ciments LA-FARGE à Martres Tolosane ont bloqué l'usine. Aucun sac de ciment n'est sorti de l'usine et le béton commençait à manquer sur des chantiers !

Cela a t il été suffisant ? Non ! Le gouvernement est passé en force mais nous ne sommes pas d'accord et jusqu'au bout nous ferons entendre nos revendications !

Nous restons décidés à nous battre pour la défense de la retraite à 60 ans et 55 ans pour ceux qui ont exercé des métiers pénibles !

Bien que la loi soit promulguée à la hussarde, elle ne rentrera en vigueur qu'au 1^{er} juillet 2011. D'ici là, nous ne devons pas nous décourager d'autant que le gouvernement prendra ensuite d'autres réformes anti sociales ! La Sécu est en ligne de mire !

**Si nous ne voulons pas d'une société socialement régressive pour nous et nos enfants, alors continuons à nous battre !
Le mouvement peut et doit s'inscrire dans la durée, il faut s'y préparer !**



Paris
28 octobre
2010

Chez EIFFAGE Construction

Le 28 octobre les 800 salariés du groupe EIFFAGE Construction sont descendus dans la rue pour défendre la retraite à 60 ans et 55 ans pour les métiers pénibles. Du jamais vu pour dire :

« Pénibilité, le cas par cas on n'en veut pas ! »

Ils ont revendiqué de façon unanime la prise en compte de la pénibilité, bel exemple de force et de fierté où les salariés ont fait une démonstration de leur motivation et de solidarité.

Le combat n'est pas fini, la CGT chez EIFFAGE demande l'ouverture de négociations sur la pénibilité.

